

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 24
- Votants : 29
- Procuration(s) : 5
- Absent(s) excusé(s) : 5
- Absent(s) : 0

DEL 2026_036

Date de convocation :

le 08 avril 2026

Date d'affichage :

le 08 avril 2026

Fait à Aigondigné,

Le 15 avril 2026

*Ont signé au registre tous les
membres présents.*

Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-six, le quatorze du mois d'avril à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Laurent AUDÉ, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : ALLEGRETTI Isabelle, AUDÉ Laurent, BARBAREAU Freddy, BAUMGARTEN Christian, BEUN Fanny, BLAY Véronique, BONNEAU Magali, BONNIN Jean-Marie, BRET Nathalie, CHAIDRON, Laurence, CHAILLER Catherine, DAGUTS Karine, DUMORTIER Roselyne, FAURE Didier, FOUQUET Christophe, GARNAULT Claude-Manuel, GUILLORIT Mikaël, JARDIN Mathilde, LAPORTE Pierre, LARGEAU Vanessa, LECULLIER Lysiane, LORIOU Vincent, MAGNE Didier, MARTINEAU Marlina, MÜHLBERGER Karlheinz, OUVRARD Emilie, PINEAU Vincent, ROUXEL Patricia, SIMON Christophe.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : BARBAREAU Freddy représenté par GARNAULT Claude-Manuel, BONNEAU Magali représentée par LARGEAU Vanessa, FOUQUET Christophe représenté par JARDIN Mathilde, LORIOU Vincent représenté par BAUMGARTEN Christian, MAGNE Didier représenté par LAPORTE Pierre.

Secrétaire de séance : Emilie OUVRARD

Délibération 2026_036 : AFFAIRES GENERALES

Objet : Désignation d'un représentant élu CNAS

A la suite du renouvellement du Conseil municipal, il est nécessaire de nommer un nouveau représentant auprès du CNAS. Le Comité National d'Action Sociale est un comité d'entreprises auquel peuvent adhérer les collectivités pour leurs agents.

L'assemblée propose Madame Emilie OUVRARD comme représentante de la commune d'Aigondigné auprès du Comité National d'Action Social (CNAS).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 28 voix POUR et 1 ABSTENTION des membres présents et/ou représentés :

- **DECIDE** de nommer Madame Emilie OUVRARD comme représentante de la commune d'Aigondigné auprès du Comité National d'Action Social (CNAS).

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Laurent AUDÉ

*Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :
Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans
un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

